

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Sylvia Bongo Ondimba reste en prison

Photo: Aristide Moussavou



G.R.M  
Libreville/Gabon

La deuxième audience de cabinet au sujet de l'affaire Sylvia Bongo Ondimba n'a pas souri à l'ex-première dame du Gabon, malgré la demande de remise en liberté de ses avocats. Hier, la juge d'instruction spéciale devant laquelle elle a comparu a délivré, à son encontre, un mandat de dépôt qui la place désormais en détention préventive, apprend-on de source judiciaire.

Nul ne saurait dire combien de temps va durer cette détention

préventive. Il faut rappeler que dans la nuit du 11 au 12 octobre courant, celle qui a été la First lady du Gabon pendant 14 ans a été inculpée pour des faits de concussion, détournement de fonds, blanchiment de capitaux, recel, faux et usage de faux. Ce qui lui a valu un premier séjour de dix jours à la prison centrale de Libreville. Conformément à la loi. Son placement en détention est intervenu à la suite d'une confrontation épique avec Brice Laccruche Alihanga, ancien directeur de cabinet du chef de l'État déchu.

## Faux billets de banque : Salvador Ondo Mba et Florentin Ngomo Assoumou en prison

G.R.M  
Libreville/Gabon

L'ÉQUATO-GUINÉEN Salvador Ondo Mba et le Gabonais Florentin Ngomo Assoumou ont été placés en détention à la prison centrale de Libreville. C'était dernièrement après leur audition par un magistrat instructeur qui les a inculpés des faits d'escroquerie ainsi que de fabrication et de détention de faux billets de banque.

Le mois dernier, la Police judiciaire les avait interpellés à la suite d'un transfert d'argent effectué dans un kiosque Airtel Money, par Florentin Ngomo Assoumou. Selon les officiers de police judiciaire (OPJ), il avait trompé la vigilance du gérant dudit kiosque en réussissant un dépôt de 500 mille francs en faux billets de banque sur le compte d'un autre complice. C'est après s'en être rendu compte que les responsables de l'opérateur de téléphonie mobile ont saisi les services de l'état-major des polices d'investigations



Photo: AEE  
Les deux faux-monnayeurs présumés ont été écroués à la prison de Gros-Bouquet.

judiciaires (EMPIJ). Lesquels sont parvenus à mettre la main sur les faussaires. En enquête préliminaire, le faux-monnayeur Salvador et son complice Florentin Ngomo Assoumou ont avoué que " les billets en question étaient fabriqués, non seulement sur commande des clients, mais aussi pour des opérations qui leur permettaient d'obtenir des vrais billets autorisés par la Banque centrale ". Grâce à ce subterfuge, en échange de faux billets d'une valeur de 2 millions de FCFA ils parvenaient à réaliser ainsi un bénéfice net de 500 mille FCFA en vrais billets. Après un premier déferrement la semaine dernière, les deux copains ont été à nouveau présentés devant

le juge d'instruction. Lequel les a fait écrouer à la prison centrale de Gros-Bouquet. En attendant leur jugement. Rappelons que lors de la perquisition organisée chez Salvador Ondo Mba, les flics avaient saisi une somme de 1 285 000 FCFA en faux billets. C'est un récidiviste puisqu'il avait déjà fait la prison dans son pays d'origine pour des faits similaires.

Quant à son ami Florentin Ngomo Assoumou, c'est un ancien caporal-chef de la Sécurité pénitentiaire. Il avait été révoqué pour complicité d'immigration clandestine, alors qu'il était en service dans la province du Woleu-Ntem. Un motif pour lequel il avait fait la prison.

## Le clin d'œil de Lybek



## Sam/Faux et usage de faux : un exploitant camerounais d'or et sa bande écroués au Peloton à Oyem

AEE  
Libreville

La brigade gendarmerie de Sam (Okano) a interpellé dernièrement un ressortissant camerounais, Noël Martin Lema, exploitant clandestin d'or et de diamant. Ce dernier aurait acquis frauduleusement la nationalité gabonaise grâce à un faux acte de naissance qu'il s'est fait établir à Oyem, moyennant une forte somme d'argent.

Une source proche du dossier indique que grâce à sa nationalité gabonaise, Noël Martin Lema bénéficiait de plusieurs avantages dans ses activités d'exploitation de mines. Il s'est même bâti un empire à Sam, grâce à ce travail, qu'il effectue depuis 2019, explique notre source. À



Photo: AEE  
Une vue de la brigade de gendarmerie de Sam, dont les éléments ont interpellé le Camerounais et ses complices présumés.

sa charge, poursuit la source, le mis en cause employait plusieurs personnes de nationalités étrangères diverses.

Mais son subterfuge sur sa nationalité douteuse a vite été découvert par les gendarmes. Lesquels vont l'interpeller une première fois et lui demander d'arrêter ses activités d'exploitation illégale d'or. Le Camerounais réussit cependant à contourner l'interdiction qui lui est faite et poursuivre

clandestinement ses activités dans la nuit au milieu de la forêt. Malheureusement pour lui, l'information remonte aux gendarmes qui lui tendent un guet-apens et l'interpellent avec plusieurs de ses travailleurs au moment où il se rendait sur l'un de ses sites.

Présenté au parquet d'Oyem, quelques jours après, le groupe va être placé sous mandat de dépôt à la prison centrale d'Oyem.